

Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) - mention Maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine

RNCP42902 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	230, 230n
Formacode(s)	22223, 12512
Code(s) ROME	F1101, F1106, K1802, H1206
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/09/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA CULTURE · SIRET : 11004601800013

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-BELLEVILLE	19751877200037	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) mention « Maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine » vise à former des professionnels capables d'intervenir dans les différentes phases de définition, programmation et pilotage des projets architecturaux et urbains. Il prépare principalement aux métiers liés à la maîtrise d'ouvrage et à la conduite de projets urbains et architecturaux, en articulation avec les acteurs publics et privés : programmiste architectural et urbain, chargé d'opérations ou responsable de projets de construction, assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), chef de projet urbain, consultant en stratégie immobilière ou en programmation, responsable de projets dans des collectivités territoriales ou organismes publics, responsable de projets dans des structures de maîtrise d'ouvrage publique ou privée. Ces métiers requièrent une capacité à formuler une commande, à traduire des besoins en programmes opérationnels, et à piloter des projets complexes dans des environnements multi-acteurs.

Les diplômés sont amenés à exercer dans des structures variées, telles que des collectivités territoriales, des sociétés publiques d'aménagement (SEM, SPL) et établissements publics, des bureaux d'études, cabinets de conseil et AMO spécialisés en architecture, urbanisme ou développement territorial, des promoteurs immobiliers et bailleurs sociaux pour la conduite d'opérations complexes, des associations intervenant dans la planification urbaine, la transition écologique ou la durabilité sociale.

Le secteur de la maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine connaît des mutations importantes, marquées par le renforcement des exigences réglementaires (urbanisme, environnement, accessibilité, sécurité), la montée des enjeux liés à la transition écologique, la sobriété foncière, la résilience territoriale, la complexification des projets

impliquant une pluralité d'acteurs et des logiques de gouvernance élargies et une attention accrue à la concertation, aux usages et à la qualité d'usage des espaces. Dans ce contexte, le marché de l'emploi a besoin de professionnels capables de structurer et formaliser une commande, élaborer des programmes architecturaux et urbains, piloter des opérations en intégrant les dimensions techniques, juridiques, économiques et environnementales, assurer la coordination d'acteurs et la gestion de projets complexes et produire des analyses et des livrables opérationnels adaptés aux processus de décision. Cette certification forme à des fonctions interdisciplinaires et transversales, nécessitant la compréhension des enjeux techniques, juridiques, financiers, réglementaires et sociaux.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyser les territoires, les dynamiques urbaines et réaliser un diagnostic stratégique
Piloter l'élaboration, la programmation et le montage opérationnel (technique, juridique, réglementaire et financier) des projets architecturaux et urbains, en respectant les responsabilités du maître d'ouvrage
Contractualiser et conduire une opération immobilière ou urbaine
Développer une investigation critique et prospective
Communiquer, accompagner le changement et développer une approche responsable : durabilité sociale et environnementale

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser les territoires, les dynamiques urbaines et réaliser un diagnostic stratégique
Réaliser un diagnostic territorial complet intégrant les mobilités, le foncier, le paysage, l'environnement, et les dimensions socio-économiques.
Analyser le fonctionnement global d'un territoire à partir des usages, des flux, des densités et des réseaux.
Identifier et analyser les acteurs du territoire, leurs relations et leurs interactions avec les dynamiques économiques locales et globales.
Interpréter ou Analyser les logiques d'évolution territoriale et les dynamiques urbaines, socio-économiques et environnementales.
Identifier les enjeux, contraintes et potentiels d'un territoire aux différentes échelles d'intervention (immobilière, urbaine, territoriale).
Observer et analyser les pratiques professionnelles et les jeux d'acteurs dans les projets territoriaux et urbains.
Identifier les enjeux émergents dans la production du cadre bâti et urbain et intégrer les évolutions possibles.
Réaliser des représentations graphiques et techniques (cartes, plans, schémas, diagrammes, croquis.).
Synthétiser et communiquer les résultats d'un diagnostic ou d'une étude de manière claire et opérationnelle.
Identifier et analyser les risques environnementaux liés à l'eau, l'air et aux sols.
Piloter l'élaboration, la programmation et le montage opérationnel (technique, juridique, réglementaire et financier) des projets architecturaux et urbains, en respectant les responsabilités du maître d'ouvrage
Analyser des situations réelles afin d'identifier les problématiques opérationnelles et les contraintes de production du cadre bâti.
Concevoir la programmation et élaborer des solutions, méthodes et scénarios d'intervention innovants.
Mobiliser et articuler les apports théoriques, méthodologiques et pratiques afin de concevoir des solutions pertinentes dans des contextes complexes.
Évaluer la faisabilité opérationnelle d'un projet et mobiliser les outils nécessaires à sa planification.
Contribuer à la mise en œuvre des projets urbains ou immobiliers par l'application de méthodes d'analyse, d'évaluation et de coordination adaptées aux différentes phases du projet.
Identifier et analyser les risques juridiques, techniques, financiers et environnementaux, et proposer des mesures de mitigation.
Évaluer les contraintes de maîtrise foncière et les enjeux opérationnels associés.
Réaliser des estimations financières prévisionnelles et analyser la viabilité économique et financière du projet
Contractualiser et conduire une opération immobilière ou urbaine
Identifier, analyser et comprendre les différentes étapes d'une opération (programmation, conception, montage, réalisation, livraison et exploitation), en lien avec les acteurs, les outils et les contraintes propres à chaque phase.
Maîtriser et mobiliser le cadre légal, réglementaire, environnemental et institutionnel dans l'analyse, le montage et la conduite des projets.
Définir les rôles, missions, obligations et responsabilités du maître d'ouvrage public ou privé.
Structurer le phasage et le planning opérationnel d'une opération simple en intégrant les enjeux de délais et de coordination
Identifier les enjeux d'une opération afin de proposer le montage contractuel opérationnel le plus pertinent (en

matière de coût et de délais)

Organiser et coordonner les interfaces entre l'ensemble des intervenants impliqués dans une opération

Évaluer les projets à l'aide d'outils d'analyse multicritère

Développer une investigation critique et prospective

Identifier une problématique à partir de situations réelles et formuler une question d'investigation pertinente

Définir les objectifs de l'étude et/ou du projet et positionner de manière cohérente son cadre théorique, méthodologique et opérationnel, en fonction des enjeux, du contexte et des finalités poursuivies.

Réaliser un état de l'art et conduire une analyse comparative de situations, projets ou pratiques, en mettant l'accent sur l'innovation et en intégrant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Développer une analyse critique des pratiques professionnelles, des choix opérés et de leurs impacts dans les projets architecturaux ou urbains.

Valoriser et diffuser les résultats de l'investigation auprès des réseaux professionnels

Communiquer, accompagner le changement et développer une approche responsable : durabilité sociale et environnementale

Élaborer et présenter des supports de communication adaptés à des publics variés

Présenter et argumenter des analyses, scénarios ou recommandations auprès des décideurs et parties prenantes.

Vulgariser et expliciter des informations techniques, réglementaires ou économiques pour différents types de public.

Produire des supports professionnels (notes, rapports, présentations) adaptés aux besoins et aux contextes

Assurer des présentations orales claires, structurées et adaptées aux publics visés

Organiser et animer des processus participatifs

Identifier les objets de la concertation pour solliciter les intervenants pertinents

Organiser et animer des processus de concertation, de participation ou de co-construction de projet en tenant compte des logiques d'acteurs, des enjeux des transitions écologique et énergétique (immobilier, aménagement du territoire) et de la durabilité et de l'évolutivité de l'édifice ou de l'espace urbain projeté.

Mobiliser les techniques adéquates d'organisation et de médiation d'une concertation (cadrages des sujets, des temps de parole, outils au service de l'élaboration de choix et de décisions collectifs).

Actualiser ses connaissances

Assurer une veille des évolutions normatives, sociétales, des nouvelles compétences, des nouveaux domaines d'expertise (pollution, biotope, eau, air et sol...) et des filières de l'écologie (réemploi, nouveaux modes constructifs).

Blocs de compétences

RNCP42902BC01 — Analyser les territoires, les dynamiques urbaines et réaliser un diagnostic stratégique

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser un diagnostic territorial complet intégrant les mobilités, le foncier, le paysage, l'environnement, et les dimensions socio-économiques.

Analyser le fonctionnement global d'un territoire à partir des usages, des flux, des densités et des réseaux.

Identifier et analyser les acteurs du territoire, leurs relations et leurs interactions avec les dynamiques économiques locales et globales.

Interpréter ou Analyser les logiques d'évolution territoriale et les dynamiques urbaines, socio-économiques et environnementales.

Identifier les enjeux, contraintes et potentiels d'un territoire aux différentes échelles d'intervention (immobilière, urbaine, territoriale).

Observer et analyser les pratiques professionnelles et les jeux d'acteurs dans les projets territoriaux et urbains.

Identifier les enjeux émergents dans la production du cadre bâti et urbain et intégrer les évolutions possibles.

Réaliser des représentations graphiques et techniques (cartes, plans, schémas, diagrammes, croquis.).

Synthétiser et communiquer les résultats d'un diagnostic ou d'une étude de manière claire et opérationnelle.

Identifier et analyser les risques environnementaux liés à l'eau, l'air et aux sols.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Travaux et exercices réalisés dans le cadre de l'atelier opérationnel : rapport de synthèse du diagnostic territorial, urbain et immobilier, présentation orale des rapports.

RNCP42902BC02 — Piloter l'élaboration, la programmation et le montage opérationnel (technique, juridique, réglementaire et financier) des projets architecturaux et urbains, en respectant les responsabilités du maître d'ouvrage

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser des situations réelles afin d'identifier les problématiques opérationnelles et les contraintes de production du cadre bâti.

Concevoir la programmation et élaborer des solutions, méthodes et scénarios d'intervention innovants.

Mobiliser et articuler les apports théoriques, méthodologiques et pratiques afin de concevoir des solutions pertinentes dans des contextes complexes.

Évaluer la faisabilité opérationnelle d'un projet et mobiliser les outils nécessaires à sa planification.

Contribuer à la mise en œuvre des projets urbains ou immobiliers par l'application de méthodes d'analyse, d'évaluation et de coordination adaptées aux différentes phases du projet.

Identifier et analyser les risques juridiques, techniques, financiers et environnementaux, et proposer des mesures de mitigation.

Évaluer les contraintes de maîtrise foncière et les enjeux opérationnels associés.

Réaliser des estimations financières prévisionnelles et analyser la viabilité économique et financière du projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Travaux et exercices réalisés dans le cadre de l'atelier de projet opérationnel et des travaux dirigés d'économie : études de faisabilité

RNCP42902BC03 — Contractualiser et conduire une opération immobilière ou urbaine

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier, analyser et comprendre les différentes étapes d'une opération (programmation, conception, montage, réalisation, livraison et exploitation), en lien avec les acteurs, les outils et les contraintes propres à chaque phase.

Maîtriser et mobiliser le cadre légal, réglementaire, environnemental et institutionnel dans l'analyse, le montage et la conduite des projets.

Définir les rôles, missions, obligations et responsabilités du maître d'ouvrage public ou privé.

Structurer le phasage et le planning opérationnel d'une opération simple en intégrant les enjeux de délais et de coordination

Identifier les enjeux d'une opération afin de proposer le montage contractuel opérationnel le plus pertinent (en matière de coût et de délais)

Organiser et coordonner les interfaces entre l'ensemble des intervenants impliqués dans une opération

Évaluer les projets à l'aide d'outils d'analyse multicritère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Travaux dirigés conduits sur des études de cas

RNCP42902BC04 — Développer une investigation critique et prospective

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier une problématique à partir de situations réelles et formuler une question d'investigation pertinente

Définir les objectifs de l'étude et/ou du projet et positionner de manière cohérente son cadre théorique, méthodologique et opérationnel, en fonction des enjeux, du contexte et des finalités poursuivies.

Réaliser un état de l'art et conduire une analyse comparative de situations, projets ou pratiques, en mettant l'accent sur l'innovation et en intégrant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Développer une analyse critique des pratiques professionnelles, des choix opérés et de leurs impacts dans les projets architecturaux ou urbains.

Valoriser et diffuser les résultats de l'investigation auprès des réseaux professionnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Article scientifique individuel et soutenance

RNCP42902BC05 — Communiquer, accompagner le changement et développer une approche responsable : durabilité sociale et environnementale

LISTE DE COMPÉTENCES

Présenter et argumenter des analyses, scénarios ou recommandations auprès des décideurs et parties prenantes.

Vulgariser et expliciter des informations techniques, réglementaires ou économiques pour différents types de public.

Produire des supports professionnels (notes, rapports, présentations) adaptés aux besoins et aux contextes
Assurer des présentations orales claires, structurées et adaptées aux publics visés
Identifier les objets de la concertation pour solliciter les intervenants pertinents
Organiser et animer des processus de concertation, de participation ou de co-construction de projet en tenant compte des logiques d'acteurs, des enjeux des transitions écologique et énergétique (immobilier, aménagement du territoire) et de la durabilité et de l'évolutivité de l'édifice ou de l'espace urbain projeté.
Mobiliser les techniques adéquates d'organisation et de médiation d'une concertation (cadrages des sujets, des temps de parole, outils au service de l'élaboration de choix et de décisions collectifs)
Assurer une veille des évolutions normatives, sociétales, des nouvelles compétences, des nouveaux domaines d'expertise (pollution, biotope, eau, air et sol...) et des filières de l'écologie (réemploi, nouveaux modes constructifs)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Atelier opérationnel : travaux dirigés en situation réelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

7111Z – activités d'architecture
7022Z – conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
8411Z – administration publique général
7112B – ingénierie – études techniques
4110A – promotion immobilière de logements
7022Z – conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

C1503 : Management de projet immobilier
F1101 : Architecture du BTP
K1802 : Développement local (métier : chef de projet aménagement, Resp. d'aménagt. Urb.-Rénovation urbaine)
H1206 – management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 589 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée) B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X90 — Architectes · tension 3/5 (Modérée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	53 618
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	18 %

Familles professionnelles (FAP)

A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels
B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP
B7X90 — Architectes
B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP
N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement
N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'un diplôme d'architecte (diplôme d'Etat d'architecte valant grade de master et diplôme admis en équivalence),

Être titulaire d'un diplôme conférant le grade de master dans des domaines proches : paysage, en urbanisme, en ingénierie

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Les jurys sont composés d'enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage, ainsi que de professionnels qualifiés.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/09/2031
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	31/12/2032
--------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42902/>